



Procès-verbal du Conseil d'Administration

en date du 13 novembre 2010 à 16h30

Le Conseil d'Administration de l'association BODHICHARYA-FRANCE, convoqué par lettre adressée le 24 octobre 2010, s'est réuni à Lusse sous la présidence de Mr. Jean BURGERT.

Membres du Conseil présents : 12

Bon pour pouvoir : 3

Total : 15

La présence des deux tiers des membres étant requise, le quorum est atteint. Le Conseil d'Administration est habilité à voter pour la validité des délibérations. La liste de présence est annexée au Procès-verbal. En l'absence d'Orgyen, secrétaire de l'association, Lama Tsultrim se propose de rédiger le P.V. de la présente séance.

Le Président du Conseil d'Administration ouvre la séance et remercie chaleureusement les administrateurs présents pour leur implication constante qui favorise le bon fonctionnement du centre.

1. Approbation du Procès-verbal du Conseil d'administration du 24 avril 2010

Le Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 24 avril 2010 n'appelle aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du Procès-verbal du bureau du 22 août 2010

Installation d'une nouvelle citerne d'eau:

L'ancienne citerne n'étant plus étanche, il a été procédé en urgence à la mise en place d'un nouveau circuit hydraulique conforme aux normes requises par les instances de contrôle. Le montant des travaux s'élève à 5200 euros. Le Président et Lama Tsultrim remercient particulièrement le chef des travaux et la trésorière qui par leur aide efficace ont permis que ces travaux se réalisent dans les meilleures conditions.

Filtration des eaux usées de la cuisine:

Ces travaux seront entrepris ultérieurement en fonction des financements disponibles. La mise en place d'un séparateur de graisse et d'un déboureur s'élève à environ 2000 euros. Lama Tsultrim signale que Monsieur le Maire de Lusse a reçu le rapport sur les égouts duquel il ressort que nous sommes en conformité avec la législation en vigueur.

L'ensemble de ces points est approuvé à l'unanimité.

3. Mise en oeuvre des travaux de rénovation.

Estimation du coût des travaux de réhabilitation

Les documents fournis par l'architecte sont transmis aux administrateurs. Le coût global s'élève à 485 000 euros TTC, les postes les plus importants concernant le chauffage de type Pelet et les sanitaires. Les conditions pour bénéficier d'une TVA à 5,5% étant très restrictives, ce chiffre a été établi sur la base d'une TVA s'élevant à 19,6%. Compte-tenu d'un engagement financier important, l'équilibre budgétaire sera préservé grâce à une programmation pluriannuelle rigoureuse déterminée en fonction des financements disponibles. Une bonne dizaine d'années sera nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux.

Première tranche engagée en 2011

Le planning prévisionnel s'établit comme suit: dépôt du permis de construire en décembre 2010, de janvier à mars 2011, projet de conception général, dossier de consultation des entreprises et mise au point des marchés de travaux, démarrage des travaux en avril 2011. Il sera procédé à la rénovation de 3 chambres pour un coût estimé à 60 000 euros. Pour financer les travaux d'amélioration de la performance énergétique, nous pouvons bénéficier d'un Eco Prêt à taux zéro dont le montant s'élève à 30 000 euros. Par ailleurs, grâce à une conjoncture favorable, la banque a consenti une réduction significative du prêt qui a permis l'achat du bâtiment. Le taux passe de 4,8 à 3,4% ce qui représente une économie substantielle de 12 000 euros.

Financement des chambres

En nous inspirant des procédures de financement utilisées dans les centres bouddhistes déjà existants, la possibilité sera donnée aux membres de l'association de bénéficier d'un contrat de jouissance. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du bureau afin d'élaborer le document contractuel et les modalités financières.

L'ensemble de ces points est approuvé à l'unanimité.

4. Activité du Tcheuling de Pont-à-Mousson

Actuellement ce tcheuling fonctionne de façon indépendante par rapport à l'association. Mr Landry Richard qui y dispense les enseignements, n'est plus en contact avec Lama Tsultrim et Bodhicharya -France. Une clarification est nécessaire pour rétablir la cohérence qui s'impose avec les autres tcheulings. Lama Tsultrim propose que le groupe de Pont-à-Mousson devienne membre à part entière de Bodhicharya-France, à condition que l'enseignant accepte de se conformer aux directives fixées par Rinpoché. À défaut, ce tcheuling serait supprimé, les personnes rattachées à celui-ci ayant la possibilité de rejoindre le tcheuling de Nancy. Il est convenu que Mr. Landry Richard et Mr.Christian Mahler seront entendus par le Président et Lama Tsultrim afin de clarifier la situation.

Ce point est adopté à l'unanimité.

5. Points divers

CAVIMAC

L'Union Bouddhiste de France nous a informé par le biais de son Président qu'il convenait de régulariser rapidement la situation des membres de notre communauté monastique qui relèvent dorénavant d'une Caisse d'Assurance Vieillesse, Invalidité, Maladie spécifique. La CMU n'étant plus applicable, l'adhésion à la CAVIMAC devient obligatoire à partir de juin 2011. Ces nouvelles dispositions particulièrement onéreuses impliquent une cotisation de 400 euros par mois et par personne. L'association ne sera pas en mesure de s'acquitter de cette charge. Lama Tsultrim envisage la vente de son chalet pour assurer ce financement. Par ailleurs, il propose que soient utilisés les fonds disponibles de l'association Aide à la Sangha Monastique. Lama Tsultrim va réunir les résidents pour examiner la situation de chaque personne concernée. Ce point sera abordé lors de la prochaine réunion du bureau.

Augmentation des cotisations

Faut-il augmenter les cotisations ? Non ! Il ne semble pas opportun de procéder à une augmentation. Nous sollicitons déjà des aides financières pour réaliser les travaux, ces versements pouvant être défiscalisés.

Tcheuling de Montbéliard, location de salles

Pour faciliter la réservation de salles auprès de la mairie, il serait utile de pouvoir disposer le plus tôt possible du programme annuel. Lama Tsultrim précise que celui-ci ne pourra pas être diffusé plus rapidement, mais que pour les enseignements qu'il dispense, il est possible de fixer facilement les dates de ses interventions qui s'effectuent toujours suivant la même périodicité.

Création de la Communauté bouddhiste d'Alsace

Bodhicharya-France fait partie des cinq communautés qui constituent cette association. Anila Phuntsok a été élue trésorière et Jean Burgert interviendra en qualité de réviseur aux comptes.

Séminaire d'été 2011

Il aura lieu du samedi 30 juillet au vendredi 5 août à Vassieux en Vercors qui se situe entre Grenoble et Valence. Les prix seront sensiblement les mêmes, avec piscine et organisation d'activités pour les non bouddhistes et les enfants, en réponse aux souhaits exprimés par Rinpoché. L'information sera diffusée par un article dans Bouddhisme Actualité.

Nouveau tcheuling

Un nouvelle sangha s'est constituée à Épinal et ce tcheuling deviendra opérationnel dès février 2011.

Boutique

Réservée uniquement aux membres de Bodhicharya France, elle sera mise en ligne sur le nouveau site dès l'année prochaine.

Ces différents points sont approuvés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, il est dressé le présent Procès Verbal.

Le président: Jean BURGERT

Le secrétaire de séance: Lama Tsultrim